



Récépissé de demande d'admission préalable à l'inscription en 1er cycle dans une université française

Année universitaire 2008-2009

(à vérifier par le service puis à remettre au candidat - voir rubrique Calendrier des opérations, page 8 de la notice)

Le candidat devra conserver ce récépissé lorsqu'il aura été validé par le secrétariat de l'université chargé de recevoir les dossiers de candidature. Ce récépissé sera sans valeur s'il n'est pas muni du tampon officiel apposé sur votre nom. Si le service qui vous a remis ce document a omis de l'apposer, demandez-lui de le faire

IL N'Y A PAS DE POSSIBILITE D'APPEL SI LES TROIS UNIVERSITES VOUS ONT REPONDU NEGATIVEMENT.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

M. Mme Mlle (1) **NOM** :

Prénom : Nationalité :

demeurant N° : Rue ou BP :

Code postal : [][][][][] Commune.....

Mention envisagée (intitulé identique à celui de la première ligne du cadre 2 de la page 2)

A l'attention du service :

Le récépissé n'est valable que si le tampon officiel y est apposé.

Ce tampon ne doit pas être apposé avant que le candidat ait dûment rempli tout son dossier.

PARTIE RESERVEE A L'UNIVERSITE

L'université de :

certifie que M. Mme Mlle (1)

NOM : Prénom :

a déposé avant le 31 janvier un dossier de demande de première admission dans les universités suivantes :

1^{er} choix – Université de :

2^{ème} choix - Université de :

3^{ème} choix - Université de :

L'intéressé(e) sera averti(e) personnellement de l'acceptation ou du refus de la 3^{ème} université avant le 30 juin.

A, le [][][][][][][][][]

Adresse complète du service (cachet)

(1) Cocher la case correspondante.